

# CONTRAT DES NOUVEAUX ÉQUILIBRES DE COOPÉRATION TERRITORIALE

## 2022-2026

Communautés de Communes  
du Grand Cubzaguais  
et Latitude Nord Gironde  
Bordeaux Métropole





# COOPERATIONS TERRITORIALES

## Une trajectoire politique partagée



Au cœur du territoire girondin, Bordeaux Métropole accueille une part de la population du département ainsi qu'une part importante des activités économiques et culturelles, des infrastructures de santé, de formation, de transport et de loisirs qui en font un pôle dynamique et attractif auquel les autres territoires girondins contribuent considérablement.

C'est pourquoi Bordeaux Métropole s'engage depuis 2020 auprès de ses territoires voisins afin de constituer conjointement de nouvelles forces et créer de nouveaux leviers pour répondre aux attentes des habitants et usagers de nos territoires

Le Contrat des Nouveaux Equilibres de Coopération Territoriale (CoNECT) entre Bordeaux Métropole et le Cubzaguais Nord Gironde est le résultat de ce constat et de cette volonté partagée. C'est avec cet état d'esprit novateur que nous avons décidé de rédiger dans un dialogue nourri, et à l'issue des rencontres territoriales de 2021, un contrat qui rassemble nos ambitions communes en termes de mobilités, de développement économique et touristique, de gouvernance alimentaire et de transition écologique. Il sera le fil rouge de nos relations ambitieuses et constructives, sur ces quatre prochaines années.

### **Alain Anziani**

Président de Bordeaux Métropole  
Maire de Mérignac



Ce contrat entre Bordeaux Métropole et Grand Cubzaguais Communauté de Communes est une avancée majeure dans les relations entre nos deux territoires. Je salue cette initiative métropolitaine issue de la volonté politique portée par Alain Anziani pour cette nouvelle mandature.

Nos deux territoires limitrophes - mais séparés par une frontière physique, la Dordogne - se sont ignorés pendant de nombreuses années, alors qu'aujourd'hui les habitants passent d'un territoire à l'autre quotidiennement ou pour s'y installer de manière plus pérenne.

La crise sanitaire a accentué le phénomène, l'attractivité de la Métropole est un atout pour le Grand Cubzaguais, qui est de son côté une ressource pour l'agglomération bordelaise. C'est pourquoi nous ne souhaitons pas d'un modèle de développement qui serait plus subi que choisi, porteur de contraintes voire de nuisances.

Nous entamons donc une coopération dans la confiance, le respect de la place de chacun, dans un dialogue permanent qui permettra ensemble, et avec d'autres partenaires comme la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Gironde, de mieux répondre aux nécessaires transitions sur nos territoires : emplois, développement économique, mobilité, environnement, alimentation et bien d'autres questions majeures qui font la vie des Cubzaguais(e)s, et des Métropolitain(e)s.

Nous pouvons donc nous féliciter du renouveau des relations entre nos deux territoires, entre nos deux établissements publics de coopération intercommunale. C'est le début d'une longue histoire et de partenariats mutuellement profitables, pour une nouvelle dynamique de développement et pour répondre mieux aux attentes de nos habitants.

### **Valérie Guinaudie**

Présidente de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais  
Maire de Mombrier



La Métropole Bordelaise est pour nos Communautés de Communes un lieu de travail, d'études, de soins, de cultures. Cette proximité est parfois vécue dans une logique de concurrence, et d'inconvénient, car elle peut produire quelques effets indésirables pour nos territoires. Elle est cependant une chance en termes d'attractivité économique, résidentielle et culturelle que les territoires qui n'en bénéficient pas peuvent nous envier.

Le rapprochement entre la métropole et nos CDC visera à proposer des actions concrètes bénéfiques à nos deux groupes d'habitants.

Les déplacements sont une plaie d'énergie et d'argent et sont une préoccupation pour les nord-girondins comme pour les métropolitains et nos collectivités travaillent à toutes les alternatives à la voiture utilisée par un seul usager, afin de réduire le temps passé dans les encombrements quotidiens et d'alléger nos routes de campagne.

Le soutien des compétences métropolitaine en matière d'industrialisation et d'équipements structurants permettra à notre territoire d'associer résidence et emploi.

Nos espaces agricoles pourront être mieux consacrés à des productions nourricières, non seulement pour nos 55 000 habitants mais aussi, pour les 800 000 métro-bordelais, en partie bien sûr. Ces espaces doivent dans cette mission rester source de nature, atmosphérique ou aquatique. Ils devront participer à la production d'énergie pour nous tous et témoigner de la volonté de gérer les déchets en solidarité.

Les esprits de Montaigne, Jaufré Rudel et des frères Aymon survoleront alors ce pays de bien vivre et d'accueil.

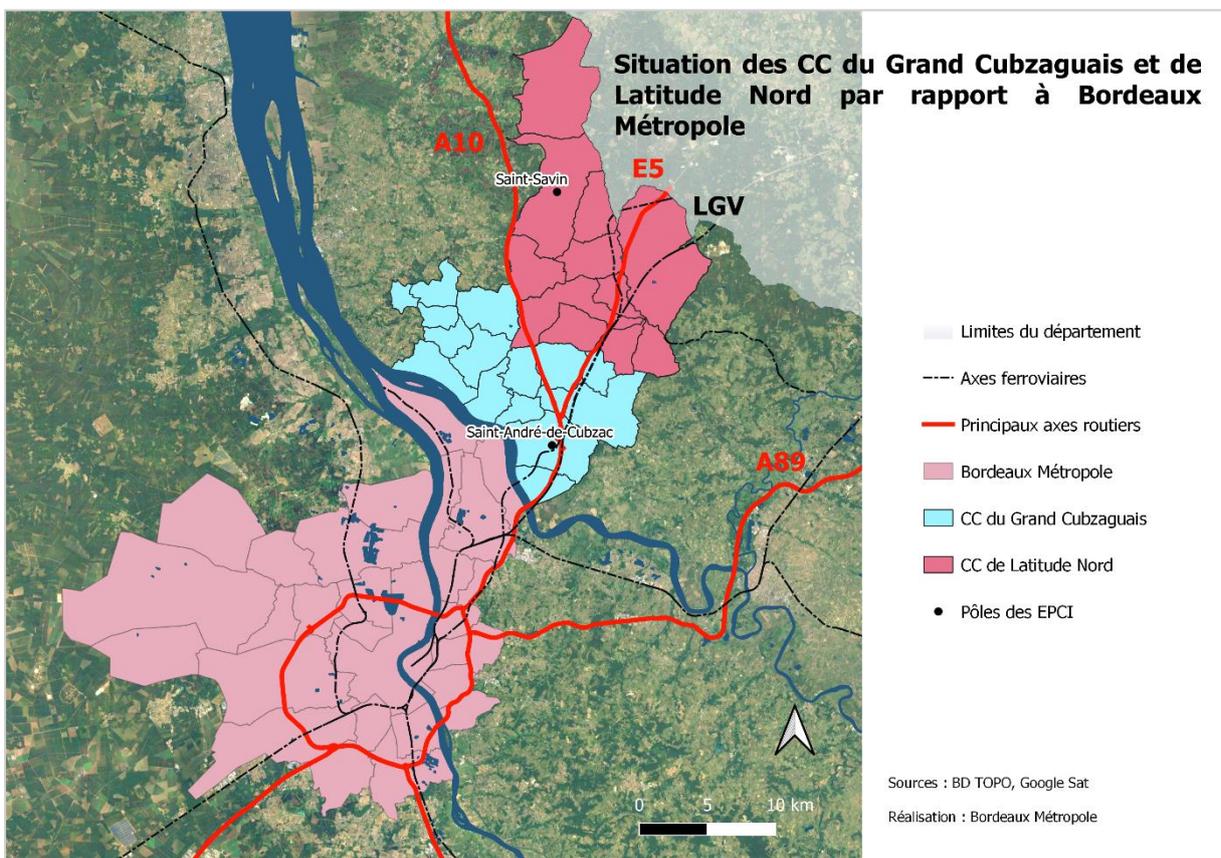
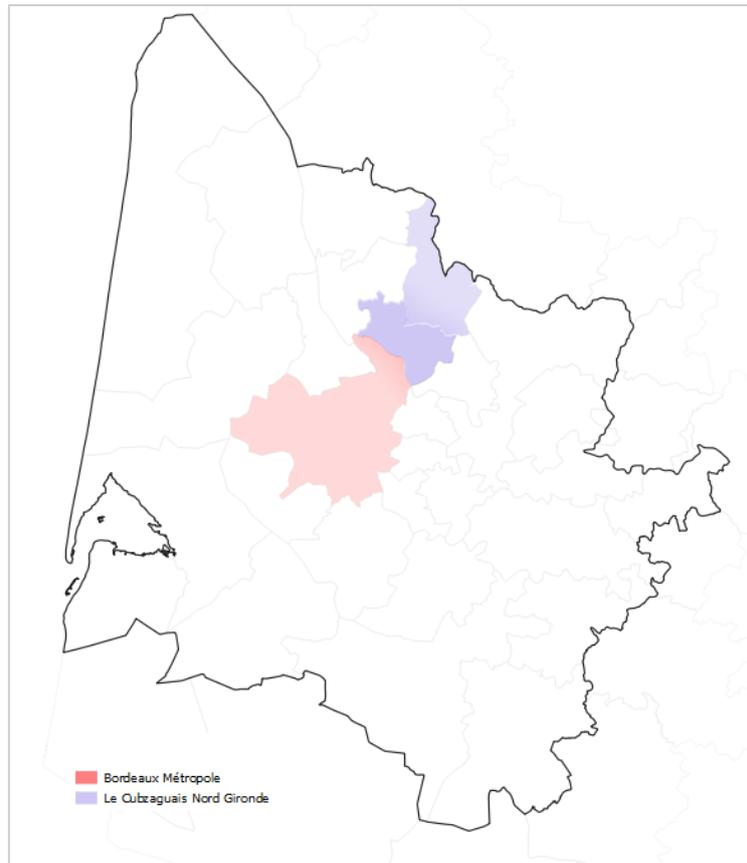
**Eric Happert**

Président de la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde

## Le territoire du Cubzaguais Nord Gironde



## Situation de Bordeaux Métropole et du Cubzaguais Nord Gironde



# COOPERATIONS TERRITORIALES

## Une volonté commune de faciliter les échanges pour renforcer la qualité de vie des habitants de nos territoires

Les collectivités et établissements publics partagent l'idée qu'un aménagement du territoire efficient au service des habitants repose sur un dialogue permanent et approfondi entre territoires, capables d'identifier des synergies, de définir des axes de travail et d'engager des actions nouvelles sur des périmètres pertinents.

La métropolisation et l'interdépendance des territoires de la Gironde nécessitent un renouvellement de l'action collective, notamment au travers de démarches de coopérations.

La coopération territoriale devenue enjeu majeur dans les politiques d'aménagement et de développement du territoire, constitue un levier d'innovation et de résilience face aux enjeux sociétaux, économiques et environnementaux présents et à venir.

Sur cette base Bordeaux Métropole a invité en 2020 les intercommunalités de Gironde à un nouveau cycle de dialogue visant à construire un engagement commun permettant de répondre aux défis nouveaux.

Dans ce contexte Bordeaux Métropole (BM), la Communauté de Communes du Grand-Cubzaguais (**G3C**) et la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde (**LNG**), aussi dénommé **Cubzaguais Nord Gironde**, entretiennent des liens étroits et des interdépendances qu'elles souhaitent renforcer davantage.

La mise en place de coopérations entre ces deux territoires permettra de poursuivre le pilotage des dynamiques à l'œuvre dans une logique opérationnelle et itérative.

Les nouvelles pratiques et modes de vie, les attentes qui s'expriment en ce domaine appellent en effet un accompagnement politique pérenne, pour garantir à tous les administrés des solutions d'habitat, d'emploi et de mobilité adaptées et solidaires, capables de renforcer la qualité de vie de chacun. Le renforcement de la coopération est une réponse adaptée à ces nouveaux défis tout en accélérant la transition énergétique et la protection des espaces naturels et agricoles.

Ainsi, Bordeaux Métropole, **la Communauté de Communes du Grand-Cubzaguais et la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde** décident de s'engager dans la signature d'un contrat établissant de nouveaux équilibres de coopération territoriale (CoNECT) afin de renforcer les liens établis et nourrir de nouvelles perspectives de collaboration notamment sur les thématiques des mobilités, du développement économique et de l'emploi, et de la transition écologique et énergétique.

## Deux intercommunalités complémentaires

Bordeaux Métropole et le Cubzaguais Nord Gironde constituent **deux territoires complémentaires** au sein du territoire girondin. Bordeaux Métropole regroupe 28 communes réparties sur les deux rives de la Garonne jusqu'à la Dordogne et la zone de confluence et compte 792 000 habitants (INSEE, 2018) sur une superficie de 578 km<sup>2</sup>.

Le **Cubzaguais Nord Gironde** regroupe deux communautés de communes : le **Grand Cubzaguais** (16 communes : Bourg, Cubzac-les-Ponts, Gauriaguet, Lansac, Mombrier, Peujard, Prignac-et-Marcamps, Pugnac, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Gervais, Saint-Laurent-d'Arce, Saint-Trojan, Tauriac, Teuillac, Val-de-Virvée, Virsac) et **Latitude Nord Gironde** (12 communes : Saint-Savin, Cavignac, Cézac, Civrac-de-Blaye, Cubnezais, Donnezac, Laruscade, Marcenais, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Vivien-de-Blaye, Saint-Yzan-de-Soudiac). L'ensemble compte **57 000 habitants** (source INSEE 2022).

Le **Cubzaguais Nord Gironde** est un territoire fortement attractif, notamment du fait de sa proximité avec la métropole de Bordeaux. La croissance démographique du territoire s'est accélérée depuis le début des années 2000, avec l'accueil de plus de 15 000 nouveaux habitants, soit une progression de près de 40%. Pour les deux intercommunalités, cette croissance est portée par un solde migratoire positif. Si la Métropole attire étudiants et jeunes actifs vivants seuls, le Cubzaguais Nord Gironde connaît un renforcement du **profil familial** du territoire, notamment par l'arrivée d'actifs de l'aire métropolitaine à la recherche d'un cadre de vie plus rural et des conditions de logement plus accessibles financièrement.

La présence d'axe de communication majeurs : nationale 10, autoroute A10 et ligne TER, participent également à l'attractivité du territoire. Les communes proches de ces axes de communication sont les premiers bénéficiaires des nouvelles installations de ménages sur le territoire. Cette attractivité résidentielle est porteuse de nombreux défis que le territoire doit relever : assurer l'accès aux équipements et services publics, développer un parc de logement adapté aux besoins des habitants, préserver les espaces naturels et agricoles qui constituent le cadre de vie.

Malgré une bonne attractivité économique, la croissance de l'emploi sur le Cubzaguais Nord Gironde reste moins importante que la croissance de la population active, ce qui induit une augmentation

du recours à l'emploi extérieur au territoire, et notamment dans la métropole bordelaise. Par ailleurs, la population connaît des fragilités économiques et sociales importantes avec un revenu médian (19 239 €) faible en comparaison avec celui du Département (21 0073 €). Face à ce constat, l'amélioration de la mobilité des habitants semble être **un des leviers principaux** à activer avec plusieurs projets majeurs en cours de réflexion : le RER métropolitain, le Car Express. Un autre levier est celui de la disponibilité foncière permettant l'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire. Le territoire, qui s'étend sur plus de 360 km<sup>2</sup>, est situé à la croisée des rives et côtes de la Dordogne, sur lesquels la **viticulture** est l'activité principale, et de la forêt de la Double Saintongeaise, au Nord. Le territoire du **Cubzaguais Nord Gironde** présente des espaces naturels de qualité, reconnus tant au niveau national (12 ZNEIFF) qu'europpéen (4 sites Natura 2000), qu'il faut nécessairement préserver dans les perspectives de développement à venir. De nombreuses zones humides jalonnent le territoire et constituent un enjeu majeur de protection. La préservation de l'écosystème est un enjeu fort de la politique menée sur le territoire face à la forte attractivité.

Pour **Bordeaux Métropole**, les dynamiques de l'emploi et de l'activité relèvent tant de la diversité de ses secteurs d'activités que de leur rayonnement à l'international. Éléments clés du développement et de l'attractivité du territoire, les Activités Métropolitaines Supérieures constituent un secteur économique majeur pour la Métropole. Territoire ouvert à l'innovation et aux nouvelles formes d'entreprenariats, Bordeaux Métropole connaît également un foisonnement d'initiatives de l'économie sociale et solidaire représentant 10% de l'emploi local. A cette dynamique se conjugue une économie résidentielle et touristique attractive.

L'attractivité de ces deux territoires, leurs interdépendances, ainsi que la densité des échanges entraînent des effets pénalisants tels que la pression foncière, le déséquilibre dans la localisation des emplois ou la congestion automobile. Ces externalités négatives du système territorial en place demandent une coordination en termes de régulation et de maîtrise suivant des objectifs partagés.

**Ce constat et cette volonté constituent la base de cette nouvelle coopération qui permet d'accompagner les dynamiques contemporaines et de prendre un temps d'avance sur les méthodes de partenariat de demain**

# UNE CONSOLIDATION ET UN DEPLOIEMENT DU PROCESSUS DE COOPÉRATION

**Nos territoires sont interdépendants et complémentaires. Pour garantir la qualité de vie des habitants renforçons tous nos échanges.**

Les usagers et citoyens de la Gironde ont, au quotidien, plusieurs espaces de vie, de nature et de fonction différentes : travail, santé, habitat, loisirs, éducation, culture, consommation. Cette multiplication des périmètres est désormais intégrée dans les politiques publiques et les établissements de coopérations intercommunales qui conçoivent les actions nécessaires pour que les effets positifs de cet élargissement prennent le pas sur les effets négatifs.

La Coopération Territoriale permet de trouver la dimension pertinente pour inscrire ces actions dans un système territorial où les spécificités de chaque partenaire seraient respectées, les ambitions communes partagées et les objectifs qualitatifs atteints. Dans le cadre d'une coopération dynamique et active, **Bordeaux Métropole, la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais, et la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde** s'engagent à lutter contre les dysfonctionnements, à veiller à l'équilibre des territoires à garantir les accès et donc à adapter l'action publique, par des pratiques de travail plus régulières et cohérentes, pour produire des solutions qui portent au-delà du périmètre de référence de chaque EPCI.

**Ainsi est formalisé entre Bordeaux Métropole, la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais et la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde un Contrat des Nouveaux Equilibres de Coopérations Territoriales (CoNECT) pour la période 2022-2026, énonçant :**

- les grands principes et engagements des deux territoires,
- les axes et les pistes opérationnelles prioritaires de coopération,
- les modalités de gouvernance liée à la mise en œuvre et au suivi des actions.

**A ce contrat est annexé un programme de travail, précisant chaque action de coopération**

## Ce programme de travail repose sur les GRANDS PRINCIPES ET ENGAGEMENTS RECIPROQUES, suivants :

- **Bâtir conjointement, puis mettre en œuvre, un ensemble de projets** au bénéfice de leurs territoires et hiérarchisé selon leur nature : **orientation commune, collaboration active ou action concrète,**
- Assurer une **animation continue et outillée,** tant politique que technique, de cette coopération territoriale,
- **Accompagner techniquement et financièrement** les projets opérationnels retenus, dans le cadre des décisions spécifiques des instances délibérantes des deux territoires,
- **Mobiliser** l'ensemble des partenaires identifiés en vue d'une plus grande faisabilité et efficacité des projets opérationnels retenus,
- Intégrer, le cas échéant ces projets opérationnels dans des **dispositifs conventionnels** permettant notamment de les valoriser financièrement et de les développer,
- Mettre en place une instance de gouvernance permettant le **pilotage, le suivi et l'évaluation** du contrat, des projets de coopération engagés ainsi que des partenariats,
- Participer et **contribuer aux échanges à l'échelle départementale** en associant les partenaires et les acteurs identifiés.

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CUBZAGUAIS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LATITUDE NORD GIRONDE ET BORDEAUX METROPOLE S'ENGAGENT A COLLABORER SUR TROIS AXES ET PISTES OPERATIONNELLES STRUCTURANTS

1

## Mobilités et accessibilités des populations

Dans le cadre des coopérations territoriales, les actions suivantes seront menées :

- 1.1 Développer et interconnecter les réseaux de transport
- 1.2 Développer le covoiturage
- 1.3 Renforcer les continuités cyclables
- 1.4 Engager un travail partenarial et complémentaire autour de la culture et des sites culturels

2

## Développement économique, touristique, durable et solidaire

Afin de répondre à ces enjeux et ambitions communes, la coopération aura pour objectifs de :

- 2.1 Coordination des opérations d'aménagement économique
- 2.2 Promotion de la destination économique Cubzaguais Nord-Gironde
- 2.3 Promotion des lieux d'innovation économique et sociale
- 2.4 Dynamiques et stratégies commerciales dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain
- 2.5 Coopérer entre le Cubzaguais/Nord Gironde et l'OIM Arc Rive-droite de Bordeaux Métropole
- 2.6 Dynamiques et stratégies touristiques

3

## Transition écologique et énergétique

Les enjeux liés à l'agriculture et à l'alimentation s'imposent à tous les territoires dans leurs différentes dimensions (économique, environnementale et sociale) et répondent à une attente forte des citoyens en demande de qualité et soucieux de soutenir une économie locale. C'est pourquoi Bordeaux Métropole et le Cubzaguais Nord Gironde s'attachent à soutenir les projets contribuant à développer une agriculture de proximité, réciproquement à travers une stratégie de résilience agricole et alimentaire en cours d'élaboration et un projet alimentaire territorial (PAT).

Suite à la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 qui modifie l'article L. 2213-4-1 du code général des collectivités territoriales pour imposer l'instauration de Zones de faibles Emission pour la mobilité (ZFE-m) aux agglomérations de plus de 150 000 habitants, la Métropole s'engage dans la mise en œuvre de cette réglementation au plus tard

le 31 décembre 2024. Cet engagement et obligation réglementaire nécessite une coordination avec les territoires voisins afin notamment d'offrir des solutions alternatives aux modes de déplacements actuels.

Aussi, la Métropole ambitionne de réduire ses déchets ménagers et assimilés d'au moins 15% par an et par habitant d'ici 2030 par rapport à 2010 grâce notamment à la valorisation des déchets organiques, en coopération avec ses territoires voisins.

Dans ce contexte les deux intercommunalités s'engagent à :

- **3.1 Associer les Communautés de Communes du Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde aux mesures de mise en place de la Zone de Faibles Emissions Mobilité - ZFE - m**
- **3.2 Associer les Communautés de Communes du Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde à une réflexion sur une orientation commune " Stratégie Déchets 2027 "**
- **3.3 Objectif neutralité carbone à l'horizon 2050**
- **3.4 Partage d'expérience et d'outils pour la rénovation énergétique et la production d'énergies renouvelables**
- **3.5 Gestion des risques communs**
- **3.6 Politique alimentaire et agricole**

# MODALITES DE GOUVERNANCE, MISE EN ŒUVRE, SUIVI DES ACTIONS ET EVOLUTIONS

Au titre de la gouvernance, de l'animation, de la structuration et du suivi des actions, seront mis en place par :

- **Un Comité de pilotage** chargé de s'assurer du respect des **objectifs poursuivis, de l'avancement des actions prévues** au titre du contrat, de ses **avenants et conventions d'application**. Ce comité sera placé sous la co-présidence de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais et la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde et de Bordeaux Métropole. Il pourra associer, autant que de besoin, les représentants de l'Etat, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département, des collectivités locales et de leur groupement,
- **Un Comité technique de suivi** chargé de **définir les actions à mettre en œuvre et en faire le bilan**, ainsi que **préparer le comité de pilotage**. Il sera animé par les services des intercommunalités et par ceux de la Métropole, selon le degré d'implication concerné dans le contrat. Il pourra associer toutes les personnes morales ou physiques précitées. Il se réunira au moins deux fois par an à l'invitation des services responsables.
- En complément, en matière de mobilisation d'une ingénierie dédiée au CoNECT : des **groupes de travail thématiques ou des échanges bilatéraux** en charge du développement des premières actions prévues au programme se réuniront sur l'initiative du Comité technique de suivi. Ils auront pour missions de **mettre en œuvre les actions opérationnelles** de ce contrat, pour répondre aux objectifs fixés par le Comité de pilotage. Ces échanges s'appuieront sur les services des institutions signataires ainsi que sur les structures et acteurs associés aux premières actions de partenariat. Ils pourront également aborder les champs non explorés par ce contrat, aux fins de partage d'expérience et de renforcement des collaborations à venir.

Ce contrat, dont le terme est fixé au renouvellement général des instances décisionnaires (2026), pourra faire l'objet d'**évolutions, par le biais d'ajouts ou de substitution d'actions**, après arbitrage en Comité de pilotage et au moyen d'avenant délibéré dans chacun des établissements engagés.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Alain Anziani**  
Maire de Mérignac  
Président de Bordeaux Métropole

**Valérie Guinaudie**  
Présidente de la Communauté de Communes du  
Grand Cubzaguais  
Maire de Mombrier

**Eric Happert**  
Président de la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde